

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 23 novembre 2022**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 22 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois novembre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de QUÉVERT.

**Date de convocation : 17/11/2022**

**Date de publication : 29/11/2022**

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Eric YGER, Marie-Laure MICHEL, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Julien CHAILLOU, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAUX, Brigitte JUGUE-FOURNET, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Christophe LECLERC (pouvoir à Dimitri GÉA), Valérie BRUGALAY (pouvoir à Marie-Laure MICHEL), Nathalie BONNOUVRIER (pouvoir à Mélanie DEQUÉ), Bénédicte RUISSEAU (pouvoir à Mélanie RIO), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Anne CHARRÉ)

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Clément ROUSSEAUX



**AFFAIRE 2022.80 : REHABILITATION DE LA RESIDENCE LE BAS FRENE : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTION**

Le projet de réhabilitation du lotissement dénommé « Résidence Le Bas Frêne » comprend :

- L'adaptation de la voirie aux différents usages et la **création de liaisons douces**
- La réfection de la voirie et du réseau d'eaux pluviales ;
- La **désimperméabilisation des sols** et l'étude des potentialités de gestion intégrée des eaux pluviales
- Le réaménagement des espaces publics (stationnement, espaces verts) qui devront nécessairement s'inscrire dans un objectif de **renaturation**, à travers la création d'îlots de fraîcheur, et de gestion différenciée des espaces verts ;
- L'identification des zones potentiellement constructibles, pour répondre à un objectif de **densification**
- La rénovation de l'éclairage public
- L'effacement des réseaux téléphoniques, sous réserve du coût de l'opération

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux	400 000,00 €	DSIL 2023	120 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	21 840,00 €	Fonds vert	200 000,00 €
Etudes, diagnostics, AAPC	5 000,00 €	Autofinancement	106 840,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>426 840,00 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>426 840,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**A L'UNANIMITÉ**

**VALIDE** le plan de financement présenté ci-dessus.

**SOLICITE** une de l'aide de l'Etat au titre de la DSIL – Année 2023, et déposer un dossier de demande de subvention.

**SOLLICITE** une aide de l'Etat au titre du Fonds vert.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de ce projet, y compris à produire un nouveau plan de financement si nécessaire, la commune de Quévert s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

**Le Maire,**

**Philippe LANDURÉ**

